

*Je veux enseigner
l'informatique*

Master MEEF mention 2nd degré

Parcours Numérique et sciences informatiques

■ Objectifs de la formation

Ce parcours a pour objectif de former les étudiants au métier de professeur d'informatique, proposant notamment une préparation au concours du CAPES NSI (Numérique et Sciences Informatique).

La formation est conçue dans une logique intégrée faisant dialoguer les aspects disciplinaires, didactiques et professionnels en lien avec la dimension recherche : elle est assurée par une équipe plurielle issue principalement de l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées, de l'université Paul Sabatier et de l'enseignement secondaire.

Les objectifs professionnels du master sont l'acquisition par les étudiants des compétences professionnelles des référentiels exigés par l'Éducation nationale. Des enseignements théoriques et pratiques articulés avec des stages d'observation, de pratique accompagnée et en responsabilité assurent une formation en alternance. La formation intègre des séances de simulation des épreuves (écrites et orales) du CAPES NSI, permettant aux étudiants de se préparer spécifiquement à ces épreuves dans les conditions du concours.

■ Conditions d'admission

L'admission est accordée après étude du dossier de l'étudiant.

La candidature au M1 MEEF parcours Numérique et sciences informatiques est ouverte :

- . aux étudiants titulaires d'une licence d'informatique,
- . aux étudiants issus d'autres formations à forte composante informatique (écoles d'ingénieurs, filières MIASHS, etc.),
- . aux personnes en reprise d'études (reconversion, formation continue).

La candidature au M2 MEEF parcours NSI est ouverte aux étudiants titulaires du Master M1 MEEF NSI.

■ Inscriptions

Dépôt des candidatures en ligne, du 1^{er} avril au 20 août 2020,
sur le site de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées : <http://inspe.univ-toulouse.fr>

IMPORTANT : l'inscription aux concours de recrutement s'effectue directement sur le site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Pour en savoir plus et vous inscrire à la prochaine session des concours, consultez régulièrement le site : www.education.gouv.fr

Responsables du parcours

Nadine JESSEL
Hervé LUGA
Josiane MOTHE

. Secrétariat :

+33 (0)5


. Sclolarité :

+33 (0)5 62 25 20 09

inspe.sclolarite@univ-tlse2.fr

■ Organisation de la formation

Lieux de Formation

INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées

. Site Toulouse Saint-Agne

56 avenue de l'URSS

31078 Toulouse Cedex 4

■ Organisation pédagogique de la formation

Master 1

Semestre 7 : 275 h - 30 ects

UE	Intitulé	Heures	ECTS
71	Fonctionnement, enjeux et valeurs du système éducatif	24	2
72	Projet de recherche sur l'enseignement de l'informatique (1)	6	3
73	Langue vivante	24	3
74	C2i2e - Compétences A	12	2
75	Algorithmique et programmation	64	5
76	Architecture, système et réseau	45	6
77	Web et base de données	64	6
78	Enseigner l'informatique et stage (1)	36	3

Semestre 8 : 266 h - 30 ects

UE	Intitulé	Heures	ECTS
81	Processus d'apprentissage et diversité des élèves	24	3
82	Projet de recherche sur l'enseignement de l'informatique (2)	6	3
83	Préparation à l'écrit 1	40	4
84	Préparation à l'écrit 2	40	4
85	Préparation à l'oral 1	60	5
86	Préparation à l'oral 2	60	5
87/88	Enseigner les mathématiques et stage (2)	36	6

Master 2

Cursus *en alternance* (professeurs stagiaires)

Semestre 9 : 154 h - 30 ects

UE	Intitulé	Heures	ECTS
91	Organisation et conduite d'une classe	24	3
92	Projet de recherche sur l'enseignement de l'informatique (3)	24	4
93	Langue vivante (2)	24	3
94	Suivi du stage en responsabilité (1)	5	8
95	Culture informatique pour l'enseignement et la recherche	20	3
96	Enseigner l'informatique (1)	57	9

Semestre 10 : 105 h - 30 ects

UE	Intitulé	Heures	ECTS
101	Coopération entre acteurs et continuité inter-degrés	24	4
102	Projet de recherche sur l'enseignement de l'informatique (4)*	10	10
103	Interdisciplinarité	21	3
104	Suivi du stage en établissement (2)*	5	8
105	Enseigner l'informatique (4)	45	5

* UE non compensable

Débouchés - Poursuite d'études

Professeur d'informatique en lycée - Autres concours de la fonction publique

Cursus pour les étudiant.e.s non lauréat.e.s des concours 2021

Dans le cadre de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 « Pour une École de la confiance », une réforme de la formation des enseignants est en cours. Elle prévoit un concours en fin de M2. Première session en 2022.